

Jour de séance 33

le mardi 31 mars 2015

13 h

Prière.

L'hon. M. Melanson, ministre des Finances, remet un message de S.H. la lieutenant-gouverneure au président, qui, les parlementaires debout, en donne lecture ainsi qu'il suit :

Fredericton (Nouveau-Brunswick)
le 31 mars 2015

S.H. la lieutenant-gouverneure transmet le budget principal pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2016, qui comporte les prévisions de crédits requis pour les services de la province et non autorisés par ailleurs pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2016, et, conformément aux dispositions de la *Loi constitutionnelle de 1867*, elle recommande ces prévisions budgétaires à la Chambre.

La lieutenant-gouverneure,
(signature)
Jocelyne Roy Vienneau

L'hon. M. Melanson dépose sur le bureau de la Chambre les documents suivants : d'une part, *Perspectives économiques 2015-2016*, et, d'autre part, *Faire face à nos défis ensemble : Budget 2015-2016*.

Sur la motion de l'hon. M. Melanson, appuyé par le premier ministre, il est résolu que la tranche du discours de S.H. la lieutenant-gouverneure qui a trait aux comptes publics, aux prévisions budgétaires et aux dépenses soit renvoyée au Comité des subsides.

Conformément à l'avis de motion 23, l'hon. M. Melanson, appuyé par le premier ministre, propose ce qui suit :

que la Chambre approuve en général la politique budgétaire du gouvernement.

La question proposée, l'hon. M. Melanson prononce le discours du budget.

Le débat est ajourné sur la motion de M. Higgs.

Sur la demande de M. Albert, le président de la Chambre revient aux motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre.

Sur la motion de M. Albert, appuyé par le premier ministre, il est résolu que l'étude de la motion relative à la politique budgétaire du gouvernement se poursuive jeudi prochain et qu'elle soit inscrite à l'ordre du jour tant qu'elle ne sera pas terminée.

La séance est levée à 14 h 14.